

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026 A 19H15

Se sont réunis sous la présidence de M. PACAUD Jean-Pierre, Mmes DELAY Marie-Charlotte, DESMARIS-HASSAN Sarah, GARCIN Cécile, GRIVOT Annie, JANIN Marie-Odile, JANNY Véronique, LAMBOLEY Pascaline, MM. ARGUS Jacques, AUGOYAT Laurent, GAIFFE Romain, GERMAIN Jean Luc, GRANGER Guillaume, LAUNAY Philippe et MARGUIN Nicolas.

Secrétaire de séance : M. GRANGER Guillaume

Ordre du jour

- Approbation du P.V. de la réunion du 30 mars 2026 ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point sur les dossiers en cours et à venir ;
- Délégation au maire ;
- Approbation des attributions de compensation 2026 de la compétence Petite Enfance de MBA ;
- Subventions 2026 aux associations et organismes ;
- Retrait de la délibération du 30/03/2026 désignant les délégués au syndicat des eaux du Haut Mâconnais ;
- Désignation d'un référent ambroisie ;
- Informations et questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Guillaume Granger est nommé secrétaire de séance.

Point sur les dossiers en cours et à venir

Salle polyvalente : les travaux de réfection du carrelage sur la terrasse de la salle polyvalente vont débiter le 19 mai par l'entreprise Berry.

Voirie : l'entreprise De Gata interviendra début juin pour refaire la rue de la Combe du Roi à ses frais.

Relais de Poste : une réunion a eu lieu avec le conducteur de travaux et toutes les entreprises pour mettre en place le chantier qui débutera fin mai.

Des discussions sont en cours pour minimiser le coût de la cuve de rétention des eaux en installant une plus petite si c'est réglementaire.

École : la troisième salle de classe sera repeinte pendant les vacances d'été.

Des devis ont été demandés pour l'installation de climatisation mobile à l'école.

Cours Thibaut : l'aménagement de la place des Cours Thibaut se fera en sablé et 2 arbres seront plantés par le service technique.

Église : une nacelle sera louée pour effectuer un démoussage manuel de la toiture du chœur de l'église.

Délégation au maire

Le conseil municipal décide de déléguer au maire 15 de ses compétences. Le maire devra rendre compte à chaque réunion du conseil municipal, des décisions prises dans le cadre de ces délégations.

Approbation des attributions de compensation 2026 de la compétence Petite Enfance de MBA

Le conseil municipal approuve les attributions de compensation 2026 relatives à la compétence petite enfance à hauteur de 11 035,56 euros.

Subventions 2026 aux associations et organismes

Les demandes de subventions sont étudiées par le conseil municipal qui décide d'accorder 100 € à l'amicale des donneurs de sang de Lugny, 300 € à l'ADMR de Viré, 300 € à Amaelles, 20 € à l'EREA Claude Brosse, 120 € au Judo Club de Lugny et 100 € à la FNACA.

Retrait de la délibération du 30/03/2026 désignant les délégués au syndicat des eaux du Haut Mâconnais

Lors du dernier conseil municipal, les délégués au syndicat des eaux ont été nommés alors que c'est à l'agglomération de le faire. La délibération correspondante est donc retirée.

Désignation d'un référent ambroisie

Jacques Argus est nommé référent ambroisie afin d'effectuer les signalements de cette plante sur le territoire de la commune.

Compte rendu des commissions et délégations

SIGALE : Romain Gaiffe est nommé délégué suppléant à la place de Sarah Desmaris-Hassan.

Le nouveau bureau du SIGALE a été mis en place avec l'élection d'un nouveau président et de 2 vice-présidents ayant tous les trois la même indemnité.

Voirie : lors de la réunion du 21 avril, les différentes voiries ont été présentées aux membres de la commission, une visite de terrain sera organisée pour voir leur état. Une vigilance particulière sera portée sur les arasements et les saignées à réaliser.

Les prochains travaux de voirie devraient concerner le chemin des Burdines.

Le développement des chemins piétonniers sera poursuivi en priorité le long de la route départementale 15. La DRI sera contactée pour valider les aménagements envisageables

Cimetière : de nouvelles plantations seront effectuées dans le cimetière à l'automne.

Communication : la Feuillette de mai est prête et sera distribuée prochainement.

Le crieur public se déroulera le vendredi 29 mai à 19 heures sur le parvis de la mairie.

Le site internet a été mis à jour.

Jeunes : les p'tits Péronnais préparent leurs prochaines manifestations : brocante et fête du village.

Une sortie au Pal est organisée pour eux le 13 juin.

Sport : plusieurs manifestations ont eu lieu sur la commune : la Classic 71 organisée par une association péronnaise Team Goat Collective et la Cyclo Sud Bourgogne.

Le rallye des vins passera à Péronne dimanche 7 juin.

Tourisme : un rendez-vous est prévu avec l'office du tourisme Mâcon Sud Bourgogne pour définir un parcours patrimoine avec les points touristiques et être référencé sur leur site.

Patrimoine : le muret du lavoir du Carrage se terminera dimanche 24 mai.

Malgré les échanges avec les architectes de défense du patrimoine, la préservation du château de Vaux sous Targe est difficile.

SPA : un chien errant a été emmené à la SPA.

Associations : une réunion a eu lieu pour organiser les Apéro(nne). Un rappel sur les règles a été fait aux responsables présents.

Le forum des associations est annulé et sera reconduit sur un autre format en 2027.

SIVOS : le nouveau bureau s'est installé, Pascaline Lamboley a été élue présidente et Carole Mollard a été élue vice-présidente.

Les règlements ont été revus et refondus en un seul.

Une rencontre est prévue avec les agents.

SIVOM : le nouveau président est Robert Barraud et Jacques Argus vice-président.
La construction d'un nouveau gymnase est toujours à l'étude.

Syndicat des eaux : le nouveau bureau a été installé.

SYDESL : les nouveaux élus ont assisté à une réunion de présentation des services du SYDESL.
Le président du comité territorial a été réélu.

MBA : mise en place du nouveau bureau. Jean Pierre Pacaud a été élu vice-président en charge de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) ainsi que du développement durable.

Informations et questions diverses :

- Il est rappelé que les propriétaires de chiens qui les promènent sur la voie publique doivent les tenir en laisse et être équipés d'un sac pour ramasser leurs déjections.
- Contrairement à ce qui avait été annoncé, les restaurateurs ont décidé de ne pas vendre pour l'instant mais ils ne feront plus de restauration, ce qui ne correspond pas aux attentes des élus.
- À la suite d'un accident sur le lavoir de St Pierre, une expertise doit avoir lieu le 21 mai.
- Un ajout de galets a été demandé pour le jardin du souvenir mais cet apport n'est pas autorisé.
- Trois arbres ont été plantés dans le verger des naissances pour les enfants nés en 2025.
- Dans la zone artisanale, la société SFI et le domaine de Rochebin souhaitent créer un chemin d'accès entre leurs deux propriétés. Une réunion est prévue en mairie avec MBA et les propriétaires voisins.
- La sous-préfète doit venir à Péronne le 11 juin.
- Un miroir est sollicité dans le virage en haut de la rue de l'Iserable, une étude sera lancée.
- Un riverain de la rue du Four est mécontent de l'état d'un pré en face sa propriété.
- Le meublé de tourisme est à nouveau fonctionnel avec la nouvelle conciergerie.
- La commune propose gracieusement des terrains pour faire de l'éco pâturage autour de la lagune.

Les prochaines réunions du Conseil sont fixées au vendredi 5 juin 2026 à 20h00 pour la désignation des électeurs pour les sénatoriales de septembre 2026 et au lundi 6 juillet à 19h15.

Approuvé le 05/06/2026

**Le secrétaire de séance,
Guillaume GRANGER**



**Le Maire,
Jean Pierre PACAUD**

